



NEWS, TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

VERS UNE EXTENSION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN – MARS 2023

La Ville de Mantes-la-Jolie et la communauté urbaine souhaitent poursuivre le développement du réseau de chaleur afin de permettre aux habitants de stabiliser leurs charges de chauffage et diminuer le CO2.

Publié le 20 mars 2023

Plus qu'une simple envie, c'est un véritable objectif que la ***chaufferie biomasse** exploitée actuellement par la **Somec** (Société Mantaise d'exploitation de chauffage), une filiale de **Dalkia** rend possible. Les Mantais dont les habitations sont déjà raccordées à ce réseau de chauffage urbain ont d'ailleurs pu se rendre compte des économies non négligeables réalisées en ces temps difficiles où les prix du gaz atteignent des sommets.

Depuis la mise en place de la biomasse en 2014, les prix du chauffage urbain ont connu une baisse de 20 %. En 2021, le prix moyen par logement s'élevait à 924,32 €.

CE CHOIX, C'EST D'ABORD UNE VÉRITABLE CHANCE ENVIRONNEMENTALE ET AU-DELÀ D'ELLE, UNE VÉRITABLE CHANCE ÉCONOMIQUE.

Le réseau compte pour l'instant 100 ensembles de bâtiments comprenant logements, entreprises ou ateliers municipaux. Aujourd'hui, le réseau de chaleur distribué par la biomasse poursuit son extension avec deux raccordements récents : le centre technique municipal, le centre de rééducation de l'Oiseau Blanc, situé rue Nungesser et Coli et le Nouveau Collège de Mantes-la-Jolie.

Dans les prochains mois, le centre médico-social du Lac ainsi que les ateliers Eole et RATP bénéficieront également de ce réseau de chaleur.

Prochainement, plusieurs nouveaux ensembles de copropriétés seront également raccordés à la chaufferie.



« De nouveaux bâtiments bientôt raccordés au réseau de chaleur urbaine »

Actuellement, une réflexion est menée pour étendre et valoriser encore mieux ce réseau. Elle s'articule autour de **deux axes** complémentaires : l'**extension du réseau de chaleur** pour que très bientôt, un plus grand nombre de Mantaïses et de Mantaïs puissent en profiter, associée à une **progression du taux d'énergie** encore plus important à l'horizon 2025.



***Une chaufferie biomasse** est un système de réseau de chaleur alimenté par des matières végétales (principalement du bois), permettant d'approvisionner des communes en énergie. Elle permet aux collectivités de couvrir leur réseau de chauffage urbain tout en réduisant leur impact environnemental, ainsi que la facture énergétique, comme c'est le cas également à Mâcon, à Tours ou encore plusieurs communes d'Île-de-France (<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/07/04/97002-20170704FILWWW00254-idf-une-chaufferie-biomasse.php>). n système écologique et économique, promis à un bel avenir.

